

Handicap visuel

Vendredi, pour notre dernière journée complète de programme sur le thème de « La Suisse invisible » nous nous sommes penchés sur la situation des personnes en situation de handicap. En particulier, nous avons traité du handicap visuel. Ce sujet est particulièrement pertinent dans le cadre de ce Tableau de la Suisse, car les personnes aveugles et malvoyantes non-seulement perçoivent ce qui est « visible » différemment, mais aussi parce que souvent ces personnes et les défis de leur quotidien sont « invisibles » aux yeux du grand public.

Nous avons traité ce sujet en trois temps. Le matin, nous avons visité l'*Ecole Suisse pour chiens d'aveugles d'Allschwil* et l'après-midi nous avons assisté à deux présentations. L'école pour chiens d'aveugles est un magnifique et moderne établissement situé au milieu de champs. Nous avons commencé notre visite avec une vidéo sur cette école et leur mission.

L'*Ecole Suisse pour chiens d'aveugles d'Allschwil* est un centre de formation ouvert en 1962 qui entraîne environ 70 labradors par an à différentes fonctions d'aide pour des personnes en situation de handicap (par exemple, handicap visuel, mobilité réduite, autisme, etc.). La majorité des chiens formés sont entraînés à aider des personnes aveugles. Former un chien d'aveugle est une tâche longue et complexe. Cela prend environ 2 ans à former un chien et nécessite une grande quantité d'heures de travail de formateurs professionnels et spécialisés. Après leur formation, les chiens passent un examen avant de pouvoir être « matché » à une personne aveugle. Chaque chien aide son maître pendant environ huit heures par jour durant huit ans, avant de « prendre sa retraite » et d'être placé dans un ménage où le chien pourra vivre une vie de labrador « normal ».

Suite à la vidéo, nous avons pris part à une visite guidée de l'établissement par une des personnes les plus concernées par cette thématique. Notre guide était non-seulement un employé de l'école, mais aussi un aveugle maître d'un chien formé dans l'établissement. Nous avons pu voir des bébés labradors nés dans l'infirmerie de l'école, des chiens se défouler lors de leur pause, une partie des installations où les chiens sont entraînés et la grande « salle de bain » où les chiens sont lavés. Aussi, nous avons posé de nombreuses questions à notre guide, auxquels nous avons obtenu des réponses très instructives. Par exemple, avoir un chien d'aveugle n'est pas une nécessité pour une personne aveugle. L'énorme majorité n'en a pas et ne souhaite pas en avoir. Toutefois, en avoir un permet à la personne aveugle d'être beaucoup plus mobile, dynamique et rapide dans ses déplacements.

L'après-midi s'est déroulé en deux temps ; nous avons en premier lieu assisté à une présentation sur les enjeux et applications de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées signée par la Suisse en 2014, donnée par Madame Sylvie Johner-Kobi, professeure à la *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW)*. Lors de cette présentation, il a en majeure partie été question du droit à l'autodétermination, ce droit étant fondamental pour l'inclusion des individus dans les différentes sphères de la société. La Suisse, malgré la ratification de cette convention, semble avoir fait peu de progrès depuis 2014, notamment en termes de coutumes et de rapport aux personnes en situation de handicap, qui sont malheureusement encore fréquemment considérées comme inadaptées à la vie en société et qui se voient donc souvent dans l'incapacité de travailler et sociabiliser, non pas à cause de leurs capacités, mais pour des questions d'exclusion.

Dans un deuxième temps, deux personnes en situation de handicap sont venues nous présenter leur point de vue sur la question et nous ont introduits à certains appareils et outils qui facilitent leur quotidien. Ainsi, en complément de notre rencontre du matin, nous avons pu questionner les deux intervenants sur divers aspects pratiques de leur vie de tous les jours. Il a été question d'objets du quotidien (montres vibrantes, livres en braille etc.) et plus particulièrement de communication (comment fonctionnent le braille, mais aussi les claviers d'ordinateurs, comment utiliser un smartphone et rédiger des SMS, etc.). Finalement, nous avons pris part, en paire, à un exercice pour nous faire mieux comprendre les ressentis en situation réelle de personnes aveugles. Ainsi, une personne du binôme a été munie d'un bandeau obstruant complètement la vue, alors que l'autre avait pour objectif de la guider sur un parcours de son choix dans la rue. Non seulement l'exercice a permis de percevoir le sentiment d'un individu privé de vision, mais également de mieux pouvoir accompagner à l'avenir un individu dans cette situation.

Cet après-midi et cette journée de manière plus générale ont mis en lumière les grandes avancées et utilité des outils techniques mis à disposition des personnes en situation de handicap, mais aussi les enjeux qui restent en suspens. Ainsi, il est nécessaire que la Suisse continue à développer ses infrastructures et sa législation vis-à-vis des situations de handicap et sensibilise la population à mieux comprendre et aider ces personnes, afin qu'elles puissent s'intégrer au mieux et contribuer ainsi plus encore à la vie de la société.